

Discours prononcé par Monsieur Pierre-Henry GOFFINET,
Greffier provincial du Luxembourg,
lors des vœux au personnel provincial
le 23 décembre 2010 à ARLON

Monsieur le Gouverneur,
Monsieur le Président du Conseil provincial,
Monsieur le Président du Collège provincial,
Madame, Mademoiselle, Messieurs les Membres du Collège,
Monsieur le Receveur provincial,
Chers Collègues, Cher Fernand, Chers invités,

Je vous remercie tous pour votre présence, pour entendre certes quelques brefs discours – et profiter, peut-être, d'une surprise - mais aussi et surtout pour partager ensemble un moment de proximité et d'échange.

Je remercie aussi toutes celles et tous ceux qui ont contribué, chacun dans son rôle, avec le même sérieux et le même souci de bien faire, à l'organisation de cette journée. J'y vois l'occasion de saluer comme il se doit les efforts qui participent au développement d'un réel esprit d'entreprise, solidaire et dynamique. Je m'en réjouis sans retenue.

Et à nouveau, notre institution se retrouve sous les feux de l'actualité ! Vous savez à peu près de quoi il en retourne, mais une part immense de notre avenir réside dans notre détermination à défendre cette Province, surtout du Luxembourg, à laquelle nous croyons tant. Sentons-nous incités à travailler avec la rigueur et le professionnalisme que l'on attend de nous. Il en va de l'intérêt de nos concitoyens et de notre territoire.

Occupons-nous de ce qui nous concerne, à notre niveau de pouvoir, et constatons que cela fonctionne ; « Ca marche », comme on dit plus simplement. Gouverneur, Collège, Conseil provincial, Parlementaires, communes, Administration, intercommunales. Réseaux associatifs : on trouve ici cette communauté de vues et de destin, qui nous est propre. Il faut continuer à y voir un atout provenant de ce tempérament si particulier qui est le nôtre. La façon dont, il y a quelques jours à peine, et porté par l'ensemble des forces vives du territoire, « Luxembourg 2010 » s'est doté d'un souffle nouveau, illustre on ne peut mieux ce trait de notre caractère.

La qualité et la richesse des échanges auxquels a donné lieu la réunion spéciale du Conseil provincial du 15 octobre dernier, sur le thème de nos compétences futures et la réflexion qui s'est construite en amont lors des travaux de la 8^{ème} Commission, témoignent de la confiance que nos élus placent dans notre avenir. Je ne saurais trop vous encourager à faire vôtre cette confiance dans des lendemains qui seront ce que nous en ferons. Il nous appartient de les forger avec nos outils d'aujourd'hui !

En ce moment qui est aussi celui du bilan, je voudrais vous parler du rapport de la Cour des Comptes réalisé chez nous à propos de la situation du personnel. Le rapport a été présenté au Conseil provincial le 27 octobre dernier. J'en extrais ce passage significatif : « les divers règlements provinciaux constituent un ensemble complet, cohérent, organisé et systématiquement mis à jour et coordonné ; ils favorisent ainsi une gestion efficace du personnel ». Alors qu'on sait la Cour si peu généreuse en compliments, voilà qui est rassurant pour nous tous, ne pensez-vous pas ? Et gage d'un traitement égalitaire et équitable, ces adjectifs se complétant étonnamment !

Rassurantes également, les conclusions d'une enquête sur l'absentéisme dans la fonction publique, publiées dans divers journaux dernièrement. ils indiquent, en substance, que les fonctionnaires luxembourgeois font aussi bien que leurs collègues flamands, cités souvent pour leur sens du devoir. Cette analyse concernait certes la fonction publique fédérale, mais il n'en demeure pas moins que le Luxembourg y apparaît comme une terre où il fait plutôt bon de travailler aussi.

Deux mots également, et j'y tiens, sur l'année administrative 2010. Pas moins de 5 examens de recrutement ont été organisés dans le courant de cette année, auxquels il convient d'ajouter 2 examens de promotion actuellement en cours et un examen de chef de bureau administratif alliant recrutement et promotion. Résultat : 15 admissions au stage et 4 promotions pour l'instant. Félicitations aux lauréats.

Mais, puisque cette cérémonie fait office de pivot entre l'année qui s'achève et celle qui s'avance, il est temps d'évoquer cette nouvelle année de collaboration : elle sera marquée, dans une large mesure, par la mise en œuvre du Pacte pour une Fonction publique locale et provinciale solide et solidaire, dans les liens duquel nous avons souhaité nous engager, dans le souci d'offrir à l'utilisateur le Service public de qualité auquel il a droit, dans l'optique, aussi, d'un management optimisé, en phase avec les réalités de cette Wallonie à laquelle nous appartenons, qu'on le veuille ou non.

Puisse cette année favoriser, aussi, l'épanouissement de NOTRE fonction publique provinciale, sous les auspices conjugués de l'efficacité et de l'humanité. Ces deux concepts, sous des dehors contradictoires ne sont en réalité nullement antagonistes ; ils sont complémentaires, indissociables, et portent le plus souvent des fruits vigoureux. Autrement dit : le plaisir qu'on y prend n'empêche pas de faire du bon travail, bien au contraire ! Je vous engage à en faire toujours l'expérience...

Il est temps de conclure : à vous toutes, à vous tous, chers Collègues, à vos familles, tous mes vœux pour une très heureuse année 2011. Puisse-t-elle être source d'épanouissement dans le travail, sans oublier d'exaucer, dans la sphère privée, vos rêves les plus chers et vos vœux les plus inattendus !

Je vous remercie de votre attention, que j'ai essayé de confisquer moins de 5 minutes, comme promis !